



LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

DES RÉPONSES POUR LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE
DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES





LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

vous accompagne dans toutes

vos démarches

UN INTERLOCUTEUR unique

- « Je suis épuisée par la dépendance de mon conjoint. Comment puis-je être aidée ? »
- « Où en est ma demande d'Allocation aux adultes handicapés ? »
- « Quelles sont les solutions d'accueil temporaire pour une personne handicapée ou pour un parent âgé ? »
- « Quelles démarches accomplir pour obtenir l'Allocation personnalisée d'autonomie ou la Prestation de compensation du handicap ? »

La Maison Loire Autonomie répond à toutes vos questions



 **04 7749 91 91**
UN NUMÉRO UNIQUE

L'équipe des conseillers accueil autonomie
est à votre écoute du lundi au vendredi
de 8h30 à 15h.



UNE RÉPONSE pour le maintien de l'autonomie

Pour rendre son action plus visible et mieux accompagner les personnes fragilisées par le grand âge ou par une situation de handicap, le Département de la Loire a réuni tous ses services liés aux personnes âgées et aux personnes handicapées (MDPH, service handicap et dépendance, CLIC, MAIA) en une seule entité : la Maison Loire Autonomie.

La Maison Loire Autonomie s'adresse donc :

- aux personnes âgées,
- aux enfants handicapés,
- aux adultes handicapés,
- à l'entourage des personnes fragilisées,
- aux professionnels : médecins, infirmiers, services sociaux, de tutelle, etc.



UN ACCOMPAGNEMENT personnalisé

Pour simplifier vos démarches, la Maison Loire Autonomie coordonne toutes les actions destinées aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Ses missions :

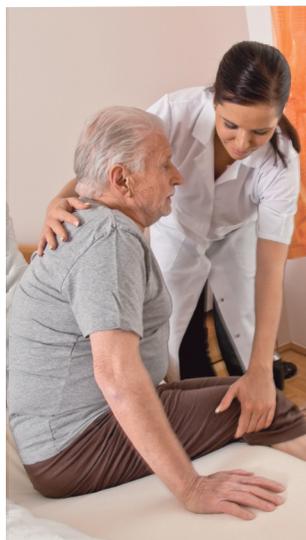
- l'accueil, l'information et le conseil,
- l'évaluation médico-sociale,
- l'aide à la formulation du projet de vie,
- l'accompagnement de sa réalisation : maintien à domicile, accueil en établissement, orientation professionnelle des personnes handicapées, scolarisation d'un enfant handicapé, etc.,
- la mise en œuvre des prestations et des aides financières : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH), Allocation adultes handicapés (AAH), Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), etc.,
- l'accompagnement et la médiation,
- le développement d'actions collectives, notamment en matière de prévention.

UN SERVICE de proximité

- **Des professionnels médico-sociaux vous accueillent à Saint-Étienne, Roanne, Saint-Chamond et Montbrison.**
Ils assurent également des permanences dans plus d'une trentaine de communes de la Loire.
- **Dans certaines situations, les professionnels de la Maison Loire Autonomie vous rencontrent chez vous** pour évaluer vos besoins.
- **Les conseillers accueil autonomie vous orientent vers un réseau de professionnels et de partenaires institutionnels :** services d'aide et de soins à domicile, établissements d'hébergement, professionnels de santé, services d'accompagnement à la vie sociale, établissements de santé, caisses de retraite, associations de familles, etc.

LE SAVEZ-VOUS ?

Un dispositif spécifique, MAIA, soutient les personnes âgées et leurs familles, en cas de situation complexe.



LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

proche de chez vous



ROANNE

31-33 rue Alexandre Raffin
42300 Roanne

MONTBRISON

53 rue de la République
42600 Montbrison

SAINT-ÉTIENNE

23 rue d'Arcole
42000 Saint-Étienne

SAINT-CHAMOND

31 rue de la République
42400 Saint-Chamond



Des permanences sont organisées dans toute la Loire.
Pour connaître le lieu d'accueil le plus proche
de votre domicile, composez le 04 77 49 91 91.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Loire
LE DÉPARTEMENT